# Règlement

## Les talents de la foire : Objectif Musicasens 2027

*2nd édition*

**Hôtel de Ville**
100 rue de la République
CS 70809 - 89108 Sens cedex
courrier@mairie-sens.fr
Tél. 03.86.95.67.00
www.ville-sens.fr

## Article 1 — Objet et calendrier

La Ville de Sens organise la 2nde édition du tremplin « **Les Talents de la Foire : Objectif Musicasens 2027** » un concours de talents dans le cadre de la Foire de Sens 2027.

Ce concours a pour objectif de révéler les talents locaux, faisant parti de la Ville de Sens et de son agglomération dans les domaines de la musique et d'offrir aux participants une opportunité de se produire lors du festival annuel Musicasens.

Les candidatures seront ouvertes du **24 octobre au 24 décembre 2026**, à l'occasion de la 3e édition du **Sens Urban Fest**. Gratuit et ouvert à tous, cet événement célèbre chaque année la culture urbaine sous toutes ses formes : musique, sport, danse, arts visuels, littérature et loisirs.

Le concours se tiendra le **samedi 1er mai 2027**, sur la scène de la Canopée, au niveau de la Place des Héros, dans le cadre de la Foire de Sens 2027.

## Article 2 — Conditions de participation

*Qui peut participer :*

Le concours est ouvert à tous les talents amateurs ou semi-professionnels résidant à Sens ou dans son agglomération, sans limite d'âge. Les candidats mineurs doivent fournir une autorisation parentale signée.

Les candidatures sont acceptées dans les catégories suivantes : chanteurs solos, groupes, instrumentistes.

La participation au concours, ainsi que la prestation en première partie de Musicasens, ne donnent lieu à aucune rémunération ni défraiement de la part de la Ville de Sens.

Les lauréats (1ère, 2e et 3ème place) de l'édition précédente du tremplin de l'année précédente ne peuvent pas participer.

*Comment candidater :*

Les candidats s'inscrivent via le formulaire en ligne disponible sur le site de la Ville de Sens, avant la date de clôture indiquée à l'Article 1.

*Pièces à fournir :*

- Formulaire d'inscription complété
- Description de la prestation (style musical, durée, besoins techniques)
- Autorisation parentale pour les mineurs
- Vidéo de démonstration obligatoire (lien YouTube, Facebook, Instagram ou Drive) — sa qualité constitue un critère de présélection déterminant

## Article 3 — Sélection des 5 finalistes

### Phase 1 — Présélection sur dossier

Le Service Événementiel étudie l'ensemble des candidatures à partir des dossiers d'inscription et des vidéos transmises.

Résultats communiqués à partir du 10 janvier 2027*

### Phase 2 — Auditions en direct

À La Scène, Espaces Culturels Saint-Savinien, les 25 et/ou 26 mars 2027*.

Les candidats présélectionnés se produisent devant un jury composé de représentants du Service Événementiel, de professionnels du secteur musical et/ou culturel, ainsi que d'un élu de la Ville de Sens.

Résultats communiqués aux candidats dans la semaine suivant les auditions.

### Phase 3 — Finale à la Foire de Sens

Le 1er mai 2027, les cinq finalistes sélectionnés se produisent devant le public. Le grand gagnant est désigné à l'issue du vote du jury et du vote du public.

**Les dates indiquées sont susceptibles d'être modifiées en fonction des contraintes d'organisation ou de circonstances particulières.*

## Article 4 — Prestation sur scène

Chaque candidat ou groupe dispose de 10 minutes maximum pour sa prestation (installation + performance).

*Obligations* :*

- Arriver 30 minutes avant le début du concours pour les balances
- Respecter le temps imparti

- Transmettre à l'avance la liste des besoins techniques

Les candidats peuvent se présenter en solo ou accompagnés.

La Ville de Sens met à disposition une sonorisation professionnelle, un éclairage scénique de base ainsi qu'un matériel instrumental standard (clavier, guitare, batterie). Les candidats sont invités à adapter leur prestation à ce matériel. Ce matériel constitue les bases et ne pourra en aucun cas être complété par nos soins.

**Les obligations indiquées sont susceptibles d'être modifiées en fonction des contraintes d'organisation ou de circonstances particulières.*

## Article 5 — Prix et résultats

Les résultats de la finale sont annoncés le **dimanche 2 mai 2027** via les canaux de communication de la Ville de Sens.

- 1re place — Créneau de performance en première partie de l'événement Musicasens 2027 devant un public estimé à plusieurs centaines de spectateurs, avec accès à la sonorisation et à l'éclairage professionnels et visibilité sur les supports de communication du festival.
- 2e place — Une session en studio d'enregistrement (2 heures + mix/production) avec la boîte de production Mayhem Records.
- 3e place — Un accompagnement en direction artistique par Lucie Orlandi de la boîte de production Mayhem Records (diagnostic de la direction artistique actuelle + travail sur une nouvelle direction artistique visuelle et sonore).

Les candidats non retenus lors de la finale, comme à chaque phase de sélection, reçoivent un retour personnalisé par e-mail ou par téléphone dans la semaine suivante.

## Dispositions générales

La participation au concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement. Les organisateurs se réservent le droit de le modifier ou d'annuler le concours en cas de force majeure.

Les données personnelles collectées sont utilisées uniquement dans le cadre de l'organisation du concours et ne sont pas transmises à des tiers sauf autorisation de la part des participants.

---

### Contact

Service Production Événementielle — Ville de Sens

mail : evenement@grand-senonais.fr
Téléphone : Standard Hôtel de Ville

Fait à Sens, le [date]